

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil treize

Le six avril

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à neuf heures trente à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 27 mars 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 14 Votants : 19

PRESENTS: THOMAS J.- ARDOUIN M.- BRIAND Y.- DAVID G.- Mme GICQUIAUX C.- Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LAPORTE M.- MATHIEU J.P. - OILLIC J.P.- PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - THURIAUD M.

ABSENTS : CHATAL J.P. - Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme FRANCO M.- Mme HUGUET E. - JOUSSE E. - Mme LEVRAUD F. - Mme LE BORGNE S. - Mme PANHELLEUX F. - PROU A.- PROVOST L.

POUVOIRS : Mme DENIGOT B. à DAVID G.- FREOUR J.C à OILLIC J.P- Mme LEVRAUD F. à PEDRON A.- Mme PANHELLEUX F. à Mme GICQUIAUX C.- PROU A. à THOMAS J.

Secrétaire de séance : Mme GICQUIAUX Cécile

Objet : vote des budgets primitifs 2013

Après examen des budgets primitifs 2013 présenté par le Maire, le conseil municipal adopte les budgets primitifs de l'exercice qui s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGETS	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Vote
Budget principal	3 819 912,34 €	5 838 382,91 €	unanimité
Lotissement L'Orée du Bois	72 504,58 €		unanimité
Lotissement Croix Jacques	1 363 885,07 €	1 678 099,78 €	unanimité
Lotissement Lourmois	125 550,00 €	125 550,00 €	Unanimité
Lotissement Sainte Marie	328 487,24 €	350 474,48 €	unanimité
Lotissement Ville Frabourg	5 000,00 €		unanimité
Lotissement Champ Roncy	637 888,59	604 966,88	unanimité
Culture	205 138,93 €	34 838,08 €	unanimité
Supérette	56 663,41 €	56 705,95 €	unanimité
Assainissement collectif	225 808,18 €	439 556,38 €	unanimité

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2013
Publication : 09/04/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

